

INFOS PRATIQUES

Reprise de tous les cours à partir du lundi 4 septembre 2017 (Fm Francorchamps compris)

Sauf - Arts de la Parole / à partir du lundi 11 septembre 2017

- Cours complémentaires et nouveaux cours : à partir du 18 septembre 2017

Pour les Arts de la Parole : Information et formation des groupes :

- Stavelot (salle électritel) : mercredi 6 de 13h00 à 15h00

- Malmedy : Lundi 4 de 17h00 à 19h00 – Mercredi 6 de 16h00 à 18h00

Droit d'inscription (pour le 30 septembre 2017 au plus tard) (mentionner le nom + prénom de l'élève en communication)(Réduction ou exemption, voir verso)

* Moins de 7 ans au 31.12.2017 :	25 €
* Moins de 12 ans au 31.12.2017 :	45 €
* Plus de 12 ans inscrit en enseignement primaire :	45 €
* Agé de 12(au 31.12.2017) à 17 ans :	118 €
* Elève inscrit dans l'enseignement supérieur, obligatoire ou de promotion sociale organisé par la FWB :	118 €
* Autre cas né(e) avant le 15 octobre 1999 :	226 €

Sur le numéro de compte suivant : BE53 0682 2014 4153
(Bénéficiaire : Académie de Musique de Malmedy – Ruelle des Capucins 2 – 4960 MALMEDY)

L'académie sera fermée du 1^{er} juillet au 27 août 2017

Contact dès le 28 août 2016 de 13h30 à 18h00 au 080/33.89.25

ou par mail: aca.malmedy@skynet.be

educ.aca.malmedy@gmail.com

<input type="checkbox"/> moins de 7 ans au 31.12.2017		25 €
<input type="checkbox"/> moins de 12 ans au 31.12.2017		45 €
<input type="checkbox"/> plus de 12 ans et inscrit en enseignement primaire	+ attestation de l'école primaire fréquentée	45 €
<input type="checkbox"/> chômeur complet indemnisé	+ attestation de l'ONEm ou un organisme de paiement (CAPAC-syndicat) datée entre le 01/09/2017 et 30/09/2017 (annexe H4)	15 €
<input type="checkbox"/> élève à charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEm	+ attestation de l'ONEm ou un organisme de paiement (CAPAC-syndicat) datée entre le 01/09/2017 et 30/09/2017 (annexe H4) + composition de ménage datée entre le 01/07/2017 et le 30/09/2017	15 €
<input type="checkbox"/> élève bénéficiant du revenu d'intégration	+ attestation du CPAS entre le 01/09/2017 et le 30/09/2017	15 €
<input type="checkbox"/> enfant à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	+ attestation du CPAS entre le 01/09/2017 et le 30/09/2017 + composition de ménage datée entre le 01/07/2017 et le 30/09/2017	15 €
<input type="checkbox"/> élève handicapé	+ attestation de l'AWIP, de la COCOF ou du Service public fédéral Sécurité sociale	15 €
<input type="checkbox"/> enfant à charge d'un handicapé	+ attestation de l'AWIP, de la COCOF ou du Service public fédéral Sécurité sociale + composition de ménage datée entre le 01/07/2017 et le 30/09/2017	15 €
<input type="checkbox"/> demandeur d'emploi en période de stage	+ attestation du FOREM ou d'ACTRIS ou du VDAB (entre 01/09/17 et 30/09/17) (annexes H3 et H2)	15 €
<input type="checkbox"/> personne pensionnée sous statut GRAPA	+ attestation de l'Office national des pensions	15 €
<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} enfant inscrit dans un établissement de l'ESAHR (le moins âgé)	+ preuve des inscriptions pour les 2 enfants plus âgés + composition de ménage datée entre le 01/07/2017 et le 30/09/2017	15 €
<input type="checkbox"/> droit d'inscription déjà payé dans un autre établissement de l'ESAHR	+ attestation officielle (annexe H5) émanant de l'établissement de l'ESAHR	45 €
<input type="checkbox"/> élève inscrit en humanités artistiques dans l'ESAHR	+ attestation d'inscription comme élève régulier dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA), organisé ou subventionné par la FWB	45 €
<input type="checkbox"/> élève inscrit dans l'enseignement secondaire artistique de transition ou de qualification du secteur 10 : Beaux-Arts, groupes : Arts et sciences, Arts plastiques ou Danse	+ attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe H6)	45 €
<input type="checkbox"/> élève inscrit dans l'enseignement artistique de transition ou de qualification du secteur 10 : Beaux-Arts, groupes : Arts décoratifs ou graphiques, Audiovisuel ou orfèvrerie	+ attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe H6)	15 €
<input type="checkbox"/> élèves âgés de 12 (au 31.12.2017) à 17 ans		118 €
<input type="checkbox"/> élève inscrit dans l'enseignement supérieur, obligatoire ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Communauté française	+ attestation d'inscription comme élève régulier dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA), organisé ou subventionné par la FWB	118 €
<input type="checkbox"/> autre cas né(e) avant le 15 octobre 1998		225 €
<input type="checkbox"/> « parent élève » dont 2 enfants sont inscrits à l'Académie		181 €
<input type="checkbox"/> élève diplômé de l'enseignement artistique ESAHR ou ESA	joindre copie du diplôme. L'inscription ne sera prise en compte que si elle porte sur une spécialité autre que celle précisée sur le diplôme	225